



EVASOL se lance sur le marché des constructeurs de maisons individuelles

Une offre unique pour la construction BBC garantissant au propriétaire tous les avantages de son installation photovoltaïque et 100% des revenus !

Lyon, le 28 avril 2011 - Parce que construire une maison BBC (Bâtiment Basse Consommation) deviendra obligatoire dès la fin 2012, EVASOL, l'un des acteurs clés des travaux d'amélioration de l'habitat, lance une nouvelle offre adaptée aux besoins spécifiques des constructeurs de maisons individuelles et aux exigences des dernières réglementations thermiques.

Le photovoltaïque est une solution efficace pour la maîtrise des coûts !

La réglementation thermique conduit les constructeurs à concevoir aujourd'hui des maisons à basse consommation (BBC) et, dans 10 ans, des maisons qui devront produire plus d'énergie qu'elles n'en consomment (BEPOS). Tout le challenge des constructeurs de maisons individuelles est d'arriver à progresser vers ces bâtiments à énergie positive tout **en maîtrisant les coûts pour rester accessibles au primo-accédants qui constituent 80% de la demande.**

En travaillant de manière étroite avec des constructeurs et des bureaux d'étude thermique du bâtiment, EVASOL a établi une solution photovoltaïque qui répond à ce challenge. Grâce au dispositif d'incitations dont bénéficie encore le photovoltaïque en France (l'un des dispositifs les plus généreux d'Europe), et grâce à la prise en compte du photovoltaïque par la réglementation thermique, EVASOL propose une gamme de solutions photovoltaïques qui permet aux constructeurs de proposer des bâtiments basse consommation dont le coût global n'est pas supérieur à celui d'une maison qui n'aurait pas de photovoltaïque.

« Non seulement la solution photovoltaïque n'augmente pas le coût des maisons de nos partenaires, mais il constitue une véritable aide à la vente de leurs maisons, car leurs clients bénéficieront pendant 20 ans de recettes photovoltaïques qui pourront couvrir une part non négligeable de leur budget énergie. Cette démarche centrée sur l'attente des clients est un premier pas significatif vers le bâtiment à énergie positive. » précise Stéphane Maureau, Président d'EVASOL.

Des solutions adaptées aux constructeurs de maisons individuelles (CMI)

Au-delà de la solution technique proposée, EVASOL apporte des **services complets** permettant aux constructeurs de maisons individuelles de **rester concentrés sur leur cœur de métier** : vendre et construire des maisons adaptées aux attentes du marché.

En mettant à disposition des CMI son offre clés en main, son **savoir-faire, son assurance décennale** et **son réseau de partenaires** sélectionnés et formés au sein de son propre centre de formation, EVASOL assure à ses clients des solutions simples et sûres pour l'amélioration de l'habitat (photovoltaïque, pompe à chaleur, chauffe-eau thermodynamique...).

Le revenu solaire, un avantage concurrentiel dans la vente de maisons individuelles

Lors de l'achat d'une maison individuelle, les futurs propriétaires opteront plus facilement pour une acquisition immobilière qui présentera une **source de revenus complémentaires et immédiats** (environ 1 200 euros/an selon la région et la taille de l'installation, et ce dès la première année). En effet, l'installation photovoltaïque leur permettra de bénéficier :

- Jusqu'à **3 600 euros de crédit d'impôts** (pour un couple avec un enfant) ;
- Des **recettes garanties pendant 20 ans** par contrat avec EDF ;
- **D'un financement plus important** accordé aux clients grâce à la prise en compte du revenu solaire par l'organisme prêteur ;

Enfin, l'installation de panneaux solaires permet à l'acquéreur de valoriser sa maison, dès la construction, grâce à une meilleure performance énergétique du bâtiment : une vraie plus-value lors de la revente éventuelle de la maison dans quelques années !

« Le dispositif d'incitations français est l'un des plus généreux d'Europe si bien que le photovoltaïque constitue une aide non négligeable pour les acquéreurs de maison individuelle. Les clients seront les bénéficiaires de l'intégralité de revenus issus de la production d'électricité solaire. » précise Stéphane Maureau, Président d'EVASOL.

A propos d'Evasol - www.evasol.fr

Convaincu que l'énergie est un bien de plus en plus précieux, Evasol propose des solutions clés en main d'économies d'énergie. Ces travaux d'amélioration de l'habitat permettent non seulement de minimiser l'impact sur l'environnement, mais aussi de réduire ses factures, d'améliorer son confort de vie et de valoriser son patrimoine.

Le succès d'EVASOL réside dans une offre globale et clés en main qui intègre toutes les phases du projet: depuis le bilan énergétique jusqu'à la mise en œuvre des solutions en passant par les démarches administratives, l'apport d'un financement, le service après-vente et même une assurance décennale.

Quatre ans après sa création, EVASOL compte déjà plus de 10 000 clients, près de 380 salariés et est considéré comme une entreprise leader des solutions d'amélioration de l'habitat.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Contacts presse – www.open2europe.com

Caroline VALLETTE

Justine VALIN

01 55 02 15 21

01 55 02 27 83

c.vallette@open2europe.com

j.valin@open2europe.com